



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence en stage en **Officine** et en **Pharmacie Clinique et Hospitalière + biologie** et Rattrapage dont les stages qui ont été finalisées le 30 Novembre 2021, doivent impérativement déposer leurs carnets de stage en 4 exemplaires ainsi que la fiche d'évaluation sous plis confidentiel à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie entre **9 Heures et 13 Heures** et ce comme suit :

➤ **Officine : le Mardi 04 Janvier 2022.**

➤ **Pharmacie Clinique & Hospitalière + Biologie : le Mercredi 05 Janvier 2022.**

Remarque :

- ☞ **Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.**
- ☞ **Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.**
- ☞ **la liste des internes en équivalence selon les sites d'examen (Centre de stage ou Faculté de Pharmacie de Monastir) sera diffusée ultérieurement sur le site.**



La Directrice des stages
Pr. Emna ZRIBI